



## Compte Rendu Succinct

Séance du 27 novembre 2012

L'an deux mille douze et le vingt-sept novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROTGER, Maire.

**Etaient présents** : M. ROTGER Michel – M. THENET Jean-Pierre - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie – M. DUPONT Gérard - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. LUPI Christian - M. RUET Guillaume - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. ROBEIN Denis - M. CADOUOT Christian - M. MILLET Gérald - M. CAMBAZARD Nicolas – M. RECOUVREUX Robert - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

**Absents excusés** : Mme BROUSSE Patricia - Melle FEVRE Déborah – Melle BOUTEILLE Isabelle

**Absents excusés représentés** : M. LEROY Pierre (procuration à M. LUPI Christian) Mme CARAVEL Pascale (procuration à M. ROTGER Michel) - Melle BORSATO Louise (procuration à M. MILLET Gérald) - Melle IGOLEN Marie (procuration à Mme PUSSET Lucienne) - Melle OUARTI Farah (procuration à M. RECOUVREUX Robert)

**A été nommé secrétaire** : M. CAMBAZARD Nicolas

-----

### I. COMMUNICATIONS:

#### - **Plan de déplacements Urbains**

Le dossier du nouveau PDU 2012-2020 (Tome 1, Tome 2 et ses deux annexes relatives à l'accessibilité et à l'évaluation environnementale) est consultable au service urbanisme (bureau 11) et téléchargeable sur le site [www.grand-dijon.fr](http://www.grand-dijon.fr) (rubrique Déplacements).

#### - **Enquête publique - Demande présentée par la société DIJON ENERGIES**

Une enquête publique se tiendra du samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012 inclus au mercredi 2 janvier 2013 inclus concernant la demande de la société DIJON ENERGIES dont le siège social est situé 18-20 rue du Docteur Quignard à Dijon, en vue d'obtenir l'autorisation de construire et d'exploiter une chaufferie biomasse alimentant le réseau de chaleur du Grand Dijon, sur le territoire de Dijon, Boulevard du Docteur Petitjean.

### II. DELIBERATIONS :

Lors de sa séance du 27 novembre 2012, le conseil municipal :

#### **Décision Modificative n° 2 – BUDGET PRINCIPAL**

- **DECIDE** par 23 voix pour et 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) de procéder de procéder à des réajustements de crédits dans le Budget principal de l'exercice 2012.

Montant global par section :

	Dépenses	Recettes
Investissement	5 700,00	
Fonctionnement	117 300,00	--

#### **Tarifs 2013**

- **PROPOSE** à l'UNANIMITE d'actualiser à hauteur de 1,75 % les divers tarifs à compter du 7 Janvier 2013.

#### **BAIL « LA POSTE »**

- **APPROUVE** à l'UNANIMITE qu'un bail commercial d'une durée de 9 ans soit établi entre la Société LOCAPOSTE et la ville de Chevigny-Saint-Sauveur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et **ARRETE** le loyer annuel hors taxes et hors charges à 18 495,07 €

Etablissement d'un bail professionnel avec Monsieur Denis DALLA TORRE – Gymnase les Iris

- **AUTORISE** à l'UNANIMITE l'établissement d'un bail professionnel de 6 ans à compter du 2 janvier 2013 avec Monsieur Denis DALLA TORRE pour la location d'une salle au gymnase les Iris au prix de 330 euros / mois hors droits et hors taxe;

CONVENTION FONDS DE CONCOURS GRAND DIJON

- **APPROUVE** à l'UNANIMITE la convention de fonds de concours entre le Grand Dijon et la Ville de Chevigny-Saint-Sauveur pour la réalisation des aménagements nécessaires à la mise en place de 2 arrêts de bus du réseau DIVIA (Jean-Moulin – Visitation) en vue de l'attribution du fond de concours qui s'élève à 14 172,50 €.

TAXE HABITATION LOGEMENTS VACANTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale, et celle revenant éventuellement aux EPCI sans fiscalité propre, les logements vacants depuis plus de 5 ans en application de l'article 1407 bis du code général des impôts.

Personnel municipal – modification du tableau des effectifs – Recrutement d'un agent à temps complet chargé des affaires juridiques

- **DECIDE** par 23 voix pour et 7 contre (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) de modifier le tableau des effectifs, en créant un emploi d'adjoint administratif de deuxième classe à temps complet à compter du 1er janvier 2013.

Dénomination de la ZAC 6NA et de la voirie de la partie nord

- **DECIDE** à l'UNANIMITE de dénommer la ZAC 6NA, ZAC des Terres Rousses, et par 29 voix pour et 1 contre (M. GAUTHIER Pascal) la voie qui dessert sa partie nord, rue Jean-Baptiste Say;

Dénomination de la place située au carrefour rue de l'Eglise – route de Dijon

- **DECIDE** par 29 voix pour et 1 abstention (M. GAUTHIER Pascal) de dénommer la place située devant la mairie et aménagée à l'occasion de la réception des deux délégations allemandes les 14 - 15 et 16 septembre 2012 « Square du Jumelage »

Ecole de musique - Projet de restauration du mur

- **APPROUVE** à l'UNANIMITE le devis de l'association Ressources, pour la réfection du mur ancien en pierre sèche situé à l'école de musique d'un montant de 14000€ et **SOLLICITE** l'aide du Conseil Général à hauteur de 6880 €;

Demande de subvention – association CLAIRDOR :

- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'attribuer une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2012 à l'Association CLAIRDOR.

Subvention 2012 – Association AREPA

- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'attribuer une subvention de 2 500 € au titre de l'année 2012 à l'Association AREPA.

Mise à disposition de la piscine municipale à l'Office des Sports :

- **DONNE** par 29 voix pour et 1 abstention (M. GAUTHIER Pascal) son accord pour mettre gratuitement à disposition de l'Office des Sports au profit du Téléthon, la piscine municipale ainsi que le personnel permettant le bon fonctionnement de celle-ci les vendredi 7 décembre 2012 de 17h à 21h et le samedi 8 décembre 2012 de 9h à 12h. et **AUTORISE** le maire à signer la convention d'utilisation temporaire de la piscine municipale;



Le Maire de Chevigny Saint Sauveur

M. ROTGER

**NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.**